

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LIONEL-GROULX (A.G.E.E.C.L.G. Inc.)

Comité de représentation étudiante (C.R.E.)

à 12h30 du mercredi 15 avril 2019 au Collège Lionel-Groulx

Local : Salle de réunion (D-223)



**ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX**

Procès-verbal

Sont présents :

- Nicolas BASTIEN-PORLIER (Externe)
- Maxime BELL (Secrétaire général)
- Florence DAUNAI (Resp. à la mobilisation et déléguée aux enjeux féministes)
- Tristan FRANC (Interne)
- Felipe GAUTHIER (Trésorier)
- Jérémie LEBLANC (Représentant de programme)
- Lydia ROBINEAULT-GAGNON (Déléguée aux affaires académiques)
- Michael ROUSSEL (Délégué à la vie étudiante)
- Valérie TURCOTTE (Déléguée aux communications)
- Victor Bilodeau (Représentant de programme)
- Camille Cauchy (Représentante de programme)

Sont absents :

- Gabrielle TURPIN (Déléguée aux enjeux féministes)
- Léa BRILLARD (Déléguée aux affaires académiques)
- Emily DUNCAN (Représentant de programme)

Sont invités :

- Bruno MARCOTTE (Permanent)

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture de l'assemblée

Le comité de représentation étudiante forme quorum à 12 h 30.

1.2. Présidium et secrétariat

RÉSOLUTION CRE-190409/01

IL EST PROPOSÉ PAR : Lydia Robineaud

APPUYÉ PAR : Valérie Turcotte

D'ÉLIRE LYDIA comme président et Florence comme secrétaire.

Adoptée à majorité

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CRE-190415/02

IL EST PROPOSÉ PAR : Florence Daunais

APPUYÉ PAR : Maxime Bell

D'ADOPTER l'ordre du jour.

Adoptée à majorité

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

RÉSOLUTION CRE-190415/03

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Turcotte

APPUYÉ PAR : Lydia Robineaud

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance précédente.

Adoptée à majorité

2. Tour de table

2.1 Liste de rappel

RÉSOLUTION CRE-190415/04

IL EST PROPOSÉ PAR : Florence Daunais

APPUYÉ PAR : Felipe Gauthier

DE adopter la liste de rappel suivante faite à chaque début de CRE :

- o Ne pas se répéter ou répéter des propos déjà dits
- o S'efforcer de féminiser ses propos
- o S'assurer que ses propos sont pertinents et appropriés
- o Respecter les tours de paroles
- o Être responsable de l'énergie qu'on apporte pendant la rencontre
- o Utiliser un code gestuel

Adoptée à majorité

2.2 Texte de réflexion sur l'avenir de l'ASSÉ

Le CRE élabore et valide les principaux points qui structureront le texte de réflexion sur l'avenir de l'ASSÉ

1. Appuyer la dissolution de l'ASSÉ.
2. Recommander la création d'un comité de transition qui, en plus de réfléchir à la future structure, préparera à une nouvelle campagne.
3. Que la nouvelle organisation ait pour critère d'être en mesure de déclencher une GGI et représenter 50000 étudiant-es d'associations militantes.
4. Que les associations membres aient une certaine vision du militantisme à respecter, un accord sur des principes commun.
5. Que la nouvelle organisation soit plus rigoureuse que l'ASSÉ dans la perception des cotisations sans devenir trop autoritaires. Qu'en cas de défaut de paiement d'une association, il y ait un suivi et une aide apportée

pendant 1 an pour remettre l'asso sur pieds, et que si cela se poursuit, à la fin de la deuxième année, le membership soit retiré.

6. Qu'un comptable externe produise un rapport financier à chaque session.

7. Que les Cégeps soient organisés dans un congrès ou un conseil indépendant au sein de la nouvelle organisation pour leur assurer leur voix.

8. Structures décentralisées (comité écolo, comité féministe, conseils régionaux) : pas de position adoptée.

RÉSOLUTION CRE-190415/05

IL EST PROPOSÉ PAR : Florence Daunais

APPUYÉ PAR : Nicolas Bastien-Porlier

DE appuyer d'adopter les principes qui ont été discutés pour la rédaction du texte

Adoptée à majorité

3. Affaires reportées

3.1.1 Étudiants sur les instances l'année prochaine

RÉSOLUTION CRE-190415/06

IL EST PROPOSÉ PAR : Florence Daunais

APPUYÉ PAR : Nicolas Bastien-Porlier

DE nommer les étudiant-es suivant-es pour siéger sur les instances du collège pour l'année 2019-2020.

Commission des études :

Lydia Robineaud-Gagnon

Maxime Bell

Tristan Franc

Florence Daunais

Camille Cauchy

Comité Asso-Collège :

Valérie Turcotte

Florence Daunais

Felipe Gauthier

Bruno Marcotte (Observateur)

Conseil d'administration

Que des élections soient tenues durant la semaine les candidates et candidats suivants :

Pour le préuniversitaire : Florence Daunais et Maxime Bell

Pour les techniques : Felipe Gauthier et Tristan Franc

Autres instances :

Que les postes vacants soient pourvus au début de la session d'automne 2019.

Adoptée à majorité

6. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION CRE-190415/07

IL EST PROPOSÉ PAR : Lydia Robineaud

APPUYÉ PAR : Maxime Bell

DE LEVER l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité